

Cette formation valide 7h de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme de Niveau 2 – Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens » - Code RNCP 30123.

### Présentation

Connaître la problématique liée aux désordres visuels du bâtiment peuvent permettre aux professionnels de l'immobilier d'apporter un conseil avisé à leurs clients

### Objectifs :

Ce module a pour objectif de :

- Connaître les principaux désordres du bâtiment (Fissurations, remontées d'humidité, condensation, dallages, défauts des bois, piscines privatives, etc.)
- Savoir reconnaître les causes de ces désordres
- Connaître les principales solutions techniques de réparation des désordres
- Faire le lien entre le désordre et la responsabilité
- Appréhender les coûts engagés

Il a également pour objectif de répondre à l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles.

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé mais une connaissance des aspects techniques du bâtiment est préférable. Cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier désireux d'élargir leur champ de connaissances et de compétences en techniques du bâtiment.

**ATTENTION :** *Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation*

### Compétences visées :

- Être capable de reconnaître les désordres et d'en analyser les causes
- Identifier les difficultés et les solutions de réparation envisageable
- Connaître les responsabilités engagées et les grandeurs de coût et prise en charge éventuelle.

### Programme :

#### **Partie théorique**

- Présentation des principaux désordres observables dans le bâtiment
- Association solutions techniques/ désordres
- Association désordres/solution de réparation
- Grandeur d'échelle des coûts de réparation
- Lien entre dommages et responsabilités potentielles

#### **Partie pratique**

- Études de cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- QCM

### Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

### **Responsable pédagogique**

Nadège GUNIA

[nadège.gunia@iut-tlse3.fr](mailto:nadège.gunia@iut-tlse3.fr)

IUT « A » - Paul Sabatier

### **Inscription Administrative**

Mission Formation Continue et Apprentissage

[mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr](mailto:mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr)

**Prix :** 392€ (tarif individuel)

### **Déroulement de la formation :**

**Durée :** 7 h

**Dates :** Voir calendrier des formations (ou à la demande)

**Lieu :** Toulouse - Université Paul Sabatier - IUT

### **Nombre de participants :**

Minimum : 5 personnes

Maximum : 10 personnes

*L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.*

### **Modalités d'enseignement :**

- Présentiel
- Distanciel

### **Intervenants :**

Marc MÉQUIGNON